

Présents :

Mairie : Mesdames Maryse Bernard, Anita Plumart, Stéphanie Couvreur conseillères municipales, Monsieur Mathieu Triquet, conseiller municipal, Monsieur Pascal Noyon, Maire de Felleries

D.D.E.N. : Madame Chantal Naert

Délégués de parents : Perrine Leplat, Karine Bruyère.

Professeurs des écoles : Mesdames Adèle Lefèbvre, Alice Dehen, Monsieur Edouard Neut

Directeur de l'école : Monsieur Jocelyn Somon

Excusées : *Mesdames Natacha Martin, Alexandra Daimé, Ludivine Bersot*

1) Les effectifs

Total : 130 élèves

Répartition : 50 élèves en maternelle et 80 en élémentaire

2) Composition des classes

Classe CM : 24 élèves, Jocelyn Somon

Classe CE2 : 26 élèves, Adèle Lefèbvre

Classe CP/CE1 : 25 élèves, Edouard Neut

Classe CE1/GS : 21 élèves, Pascale Leurs

Classe MS/PS/TPS/ 37 élèves, Alice Dehen (8 TPS à la demi journée et 19PS sieste l'après-midi, 10 MS)

3) Organisation générale 2015/2016

- APC : 3 fois 1/2h le lundi, mardi et jeudi
Une liste des élèves qui seront en APC sera fournie à la commune afin de préparer la rentrée.
- NAP : comment fonctionner ?
Voici ce qui est proposé : inscription à la période et payable d'avance car récupérer l'argent après est difficile. Différentes propositions sont faites : forfait, carte prépayée...

4) Projets d'école 2015/2016

- APC : lecture Fluence 1^{er} trimestre, objectif CE1
- Axes du projet d'école : Langage oral, géométrie, soin et rigueur, lecture(échange entre les classes) et vocabulaire(champs lexicaux)
- Education artistique : travail sur la région Nord Pas de Calais
- Classe de neige
- cabaret
- Escrime
- Géométrie
- Langage oral

5) projet éducatif territorial

La commune a écrit le projet en s'inspirant du projet d'école 2014/2017. Aucune présentation n'a été faite.

6) Fournitures scolaires :

Nouveauté à la rentrée 2015 : « Chaque élève devra avoir sa propre trousse avec le matériel de base ainsi qu'un cahier de texte ou agenda et une boîte de crayon de couleur »

Objectif : responsabiliser les parents et les enfants

- Déficit 2014 concernant les fournitures : Monsieur Somon a bien reçu les doubles des documents comptables et pointe la mauvaise gestion du changement de contrat des photocopieurs. Deux loyers trimestriels de la société Grenke(photocopieur Konika) d'une valeur totale de 638,42€ ont été débités sur la régie fourniture. De plus, une facture de 873,34€ en date du 24 octobre 2014 vient solder le changement de contrat (contrat changé courant mai/juin 2014 !), somme également déduite de la régie fournitures.

Le découvert de 2014 qui se monte à 829,65€ a donc trouvé son explication.

Afin d'éviter ce genre de surprise, M Somon demande la mise en place d'une pochette navette entre l'école et la mairie afin qu'il y ait double vérification. Chaque commande devra être validée par la mairie après vérification du solde.

7) Le photocopieur :

Quel contrat fonctionne aujourd'hui ? Quel forfait ? Personne ne sait répondre. Ce contrat devait être révisé mais ne l'a pas été.

M Somon s'étonne du forfait photocopie couleurs (vu sur un double de facture). Monsieur Lambret avait annoncé en juin 2015 que ce forfait serait de 6000 copies par an, soit 2500 par trimestre. Dans les faits, il n'est que de 625 copies couleurs soit 2500 par an. De plus, le contrat actuel fonctionne par trimestre ce qui signifie que les photocopies supplémentaires sont facturées par trimestre et non pas à l'année. C'est un mauvais calcul pour une école dont un des trimestres est amputé de 2 mois. Monsieur Somon demande à avoir les copies de ces contrats afin d'y voir plus clair. Il demande également les copies des contrats qui régissent le matériel informatique (TBI, Ordinateur, site informatique).

Enfin, Monsieur Somon s'étonne que le club du mercredi fasse des photocopies ! Ces copies sont retirées du compte « fourniture école ». Les représentants communaux semblent étonnés et vont en parler à Sébastien, responsable du site.

8) Site informatique

Monsieur Somon cite un extrait du Conseil d'Ecole du 17 février « *Actuellement, par souci économique, le site école a fusionné avec le site mairie. Mais cette fusion est actuellement un échec tant au point de vue technique que pédagogique. De nombreux problèmes persistent et rendent le site mairie inutilisable* »

Monsieur Somon pense que la fusion des sites école et mairie est un mauvais calcul. Il pointe la diversité des entreprises qui interviennent sur le site. Monsieur Somon a demandé une réunion des différents partis et va essayer de se rapprocher du Conseiller en technologie et informatique de l'Education Nationale afin de trouver une solution.

9) Communication

Monsieur Somon pointe que toutes ces défaillances sont les conséquences d'un manque de communication. Lorsqu'un mail avec une demande parvient au secrétariat de la mairie ou aux déléguées des écoles, aucune réponse n'est émise. Les déléguées aux écoles promettent d'être plus attentives.

10) Travaux et doléances

- Demande faite pour le remplacement du tableau blanc de la classe de Monsieur Somon, actuellement sans réponse
- La tonte : éviter de tondre tout et n'importe quoi. Madame Dehen est très en colère car les employés municipaux ont détruit toutes les vivaces plantées par les élèves. Cela se répète depuis quelques années.
- Révision générale des rideaux dans les classes
- Gouttière à réparer sous le préau en élémentaire et sur la façade au dessus des boîtes aux lettres
- Un WC avec verrou pour les enseignants
- Vérifier les lignes téléphoniques : grésillement
- Installer une prise électrique à côté de la prise téléphonique dans la classe de Monsieur Neut Maternelle
- Classe violette ; remplacer une poignée d'une des armoires
- Réparer la vitre ayant un éclat
- Infiltration d'eau au niveau des toilettes
- Installation d'internet et installation des ordinateurs(se trouvant dans la salle informatique en élémentaire)

11) Divers

- Information : une subvention d'un montant de 400€ peut être demandée pour améliorer le débit internet. Une photocopie de cette lettre a été donnée à Monsieur Le maire.
- Questions à propos de l'ancienne ligne de bus qui desservait le Muids.